

Séance du 14 juin 2010

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
02/06/2010

Date d'affichage :
15/06/2010

OBJET : Projet liaison ferroviaire Roissy-Picardie

L'an deux mil dix, le quatorze juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STOTER Jean-Jacques, Maire.

Présents: STOTER Jean-Jacques, DUTILLOY Marc, MEULIN Monique, BOIGNET Dany, HUREZ Alain, DUPARCQ Jean-Pierre, WADIER Joël, VANDENTERGHEM Hervé, DUTILLOY Benjamin, GUERY Philippe.

Absente excusée: DUTILLOY Françoise (pouvoir de vote à Marc DUTILLOY)

Secrétaire de séance : Monique MEULIN

Ampliation à :

Préfecture

Mairie

CNDP

Le Maire indique que depuis le 15 avril dernier et jusqu'au 31 juillet le débat public sur le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie a été initié et qu'il suscite un vif intérêt.

Le projet soumis à enquête publique consiste en la réalisation d'une ligne nouvelle de quelques kilomètres entre l'axe Amiens-Creil-Paris et la ligne à grande vitesse d'interconnexion qui dessert la gare TGV de l'Aéroport Charles de Gaulle.

Plusieurs tracés sont proposés pour concrétiser ce barreau dans le respect des territoires concernés afin de :

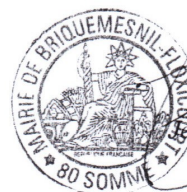
- Raccorder la Picardie au réseau à grande vitesse et en augmenter la capacité
- Faciliter l'accès au pôle multimodal de Roissy et pouvoir y travailler ou y prendre l'avion ou le TGV.

Le Maire signale qu'Amiens est l'une des rares capitales régionales où le TGV ne vient pas alors que la Picardie est traversée par de grandes infrastructures de transport notamment ferroviaires. Il poursuit en précisant que la liaison Picardie Roissy intéresse, au-delà de la ville d'Amiens et de son agglomération un large bassin de vie dont Briquesmesnil-Floxicourt fait partie. Cette connexion permettrait au pays du Grand Amiénois de disposer de l'accès rapide à l'aéroport, au pôle de Roissy et inversement pourrait plus facilement accueillir des entreprises, leurs cadres, des chercheurs, des universitaires, des visiteurs bref de renforcer l'attrait et le développement de la Picardie.

Où l'exposé du maire les conseillers municipaux décident unanimement de soutenir le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie et son tracé en option centrale qui est la moins coûteuse, la plus efficace et plus rapide et de transmettre la délibération à la commission particulière du débat public Roissy-Picardie.

Votes du C.M : 11 pour.

Pour extrait conforme au registre.



Le Maire

Jean Jacques STOTER.

A.R. de la préfecture du 22 JUIN 2010